

PROGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL 2014-2017

Priorités de Gatineau
pour les quatre
prochaines années



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2014-2017

Maxime PEDNEAUD-JOBIN, maire

CONSEILLER MUNICIPAL	DISTRICT ÉLECTORAL
Josée LACASSE	District d'Aylmer (1)
Mike DUGGAN	District de Lucerne (2)
Richard M. BÉGIN	District de Deschênes (3)
Maxime TREMBLAY	District du Plateau (4)
Jocelyn BLONDIN	District du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (5)
Mireille APOLLON	District de l'Orée-du-Parc (6)
Louise BOUDRIAS	District du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond (7)
Denise LAFERRIÈRE	District de Hull-Wright (8)
Cédric TESSIER	District de Limbour (9)
Denis TASSÉ	District de Touraine (10)
Myriam NADEAU	District de Pointe-Gatineau (11)
Gilles CARPENTIER	District du Carrefour-de-l'Hôpital (12)
Daniel CHAMPAGNE	District du Versant (13)
Sylvie GONEAU	District de Bellevue (14)
Stéphane LAUZON	District du Lac-Beauchamp (15)
Jean LESSARD	District de la Rivière-Blanche (16)
Marc CARRIÈRE	District de Masson-Angers (17)
Martin LAJEUNESSE	District de Buckingham (18)



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je suis fier de vous présenter les grandes orientations qui ont été adoptées par votre conseil municipal et qui guideront notre action pour les quatre années à venir. En novembre dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal composé de 19 personnes proposant des programmes, des priorités à défendre, des idées de projets. Dans les semaines suivant l'élection, nous avons entamé la mise en commun des programmes de chacun pour en dégager les consensus et les pistes d'action à adopter pour le prochain mandat. Cette démarche a culminé au lac-à-l'épaule où nous avons abouti au document que vous avez entre les mains aujourd'hui.

Le conseil municipal a par la suite donné le mandat à la Direction générale de nous proposer un plan d'action chiffré pour que ces principes puissent se transformer en action dans les prochains mois. Il restera évidemment de nombreux débats à tenir en temps et lieu, mais je crois fermement que nous avons franchi une étape importante en nous mettant d'accord sur une vision et des principes.

Je remercie d'ailleurs les autres membres du conseil municipal et de l'administration municipale qui ont contribué à cette démarche. Le travail ne fait que commencer!

Bonne lecture,

Le maire,



Maxime Pedneaud-Jobin

EXERCER UN LEADERSHIP FORT POUR GATINEAU

Gatineau doit agir en véritable métropole de l'Outaouais et comme partenaire important du milieu de l'éducation et de la santé, tout en prenant soin de respecter la mission première de chaque palier de gouvernement. À titre de quatrième plus grande ville du Québec qui fait également partie de la quatrième agglomération canadienne, Gatineau doit prendre sa place en se donnant ainsi la possibilité d'influencer significativement les décisions politiques. Notre situation géopolitique nous donne de l'influence et du pouvoir pour agir sur le plan régional, provincial, national et international.





RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN LIEN AVEC L'ORIENTATION 1 DU CONSEIL MUNICIPAL

1 Que le conseil municipal revendique les éléments suivants auprès de Québec et d'Ottawa

- + Diversification des revenus des villes
- + Financement des infrastructures et des logements
- + Appui politique au financement équitable de la santé et de l'éducation
- + Bonification du partenariat fiscal et financier
- + Financement comme l'une des trois portes d'entrée du tourisme au Québec

2 Que la Ville de Gatineau établisse un dialogue permanent et des partenariats avec les MRC voisines et la Ville d'Ottawa, notamment pour le transport, l'aménagement du territoire et l'environnement

3 Que la Ville de Gatineau revoit sa relation avec la Commission de la capitale nationale (CCN) pour accroître son rapport de force et pour mieux collaborer

4 Que la Ville de Gatineau revoit sa relation avec ses partenaires du monde de l'éducation

- + Réviser les protocoles avec les commissions scolaires pour viser la facturation zéro dans l'utilisation de nos infrastructures respectives
- + Donner une place importante à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) dans les politiques et les stratégies de développement économique, culturel et social de la Ville
- + Appuyer les initiatives pour bonifier l'offre de programmes en éducation postsecondaire à Gatineau

5 Que la Ville de Gatineau nomme un responsable des relations intergouvernementales, de préférence à coût nul

6 Que la Ville de Gatineau soit proactive quant aux sources de financement disponibles en lien avec les différents projets municipaux

7 Que le conseil municipal joigne sa voix à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour demander à ce que les villes soient reconnues comme des gouvernements à part entière

8 Que la Ville de Gatineau et son conseil municipal intègrent à leur vision les lignes directrices du Livre blanc municipal de l'UMQ



ASSURER UNE MEILLEURE GESTION MUNICIPALE

Gatineau doit assurer une meilleure gestion municipale axée sur la performance organisationnelle, la qualité de ses infrastructures et la capacité de payer des citoyens. Pour y parvenir, elle mettra en place les mécanismes nécessaires de concert avec tous les intervenants du milieu, en premier lieu les citoyennes et les citoyens, et en rendant des comptes sur la gestion municipale. Ainsi, notre conseil municipal sera redéuable à la population et responsable de ses actes sur le plan de la gestion des finances, de la performance organisationnelle et de la qualité des services destinés aux citoyens.





RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN LIEN AVEC L'ORIENTATION 2 DU CONSEIL MUNICIPAL

1 Que la Ville de Gatineau explore des pistes de solution avec les syndicats en vue d'assurer la pérennité des régimes de retraite des employés municipaux

2 Que le conseil municipal dépose un bilan annuel de ses réalisations en lien avec la reddition de comptes des services de l'administration municipale faite aux élus

3 Que la Ville de Gatineau poursuive la mise en place de mesures d'optimisation et de révision des programmes et des services en tenant compte des éléments suivants

- + Analyse de l'évolution des coûts
- + Comparaison avec d'autres municipalités
- + Implantation d'un bureau de gestion de projets
- + Poursuite de l'exercice de révision des dépenses et des services
- + Bilan des économies réalisées ainsi que des gains d'efficacité et d'efficience
- + Démarche de réactualisation de l'offre de service en vue d'établir les priorités

4 Que le conseil municipal demande l'implantation d'un processus de reddition de comptes pour les élus qui participent à des événements à l'extérieur de la ville

5 Que la Ville de Gatineau continue à prendre les mesures nécessaires pour contrer la corruption et la collusion

- + Analyse des processus administratifs et de notre expertise interne en matière d'attribution et de gestion de contrats
- + Analyse ciblée des contrats dans certains secteurs potentiellement problématiques (ex. : génie civil)
- + Analyse de la possibilité de rendre public en données ouvertes l'ensemble des contrats et des extras octroyés par la Ville

6 Que la Ville de Gatineau continue d'investir massivement et stratégiquement dans les infrastructures

- + Mettre en œuvre un plan d'asphaltage adéquat des rues en fonction de l'état de la situation et du plan d'intervention
- + Assurer l'entretien adéquat de nos canalisations en fonction de l'état de la situation et du plan d'intervention
- + Mettre en œuvre un plan directeur pour les infrastructures sportives et récréatives
- + Développer un plan pour les trottoirs manquants et les nouveaux trottoirs
- + Mettre en œuvre le plan quadriennal (parcs et infrastructures communautaires)

7 Que la Ville de Gatineau accentue ses efforts comme organisation axée sur la qualité de sa main-d'œuvre et sa mobilisation

- + Intégrer des systèmes de gestion de la performance et de rendement (supervision et évaluation du personnel) qui inclurait des objectifs mesurables
- + Développer des stratégies pour répondre aux sondages des employés effectués tous les deux ans
- + Prévoir un plan de relève et de départ à la retraite en fonction des travaux de la commission de révision des dépenses

DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ GATINOISE

Pour bâtir une ville inclusive, centrée sur les besoins des citoyens, où la qualité de vie et le développement d'un sentiment d'appartenance sont d'une importance capitale, il faut concrétiser nos nouvelles façons de développer et d'aménager Gatineau. Une nouvelle vision sera mise en œuvre de concert avec les acteurs socio-économiques, tout en prenant soin de valoriser notre histoire, notre patrimoine et la particularité de nos milieux de vie. C'est l'appartenance des gens à leur communauté qui les stimulent à s'entraider, à proposer des améliorations à leur quartier ou à se mobiliser dans des projets.





RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN LIEN AVEC L'ORIENTATION 3 DU CONSEIL MUNICIPAL

1 Que le conseil municipal adopte un plan de déploiement des bibliothèques de proximité et d'un centre culturel, incluant une bibliothèque centrale, au centre-ville

2 Que la Ville de Gatineau investisse dans la préservation du patrimoine

- + Compléter le financement nécessaire à la mise en œuvre de la politique du patrimoine
- + Soutenir directement les organismes œuvrant dans le domaine du patrimoine
- + Appuyer financièrement et politiquement le Musée d'histoire régionale de l'Outaouais

3 Que la Ville de Gatineau participe davantage à la mise en valeur des arts et de la culture

- + Mettre en œuvre des mesures pour favoriser l'émergence de regroupements et d'ateliers d'artistes dans l'axe culturel Montcalm
- + Encourager une plus grande présence des artistes locaux dans les lieux de diffusion de la Ville

4 Que la Ville de Gatineau renforce les services de proximité et rapproche les services municipaux des citoyens

- + Donner un plus grand rôle aux centres de services dans certaines décisions administratives
- + Assurer une plus grande accessibilité aux services municipaux par l'entremise des centres de services
- + Encourager un déploiement équitable des services et des institutions municipales à travers la ville en lien avec les objectifs du schéma d'aménagement visant une diversité des pôles d'emploi

5 Que la Ville de Gatineau s'assure du respect et du succès de la mise en œuvre du schéma d'aménagement

- + Mettre en place un comité de suivi et de mise en œuvre formé d'acteurs du milieu
- + Assurer la revitalisation et le développement de l'offre commerciale dans les coeurs de village urbains des quartiers, et ce, de concert avec les partenaires locaux
- + Assurer un plus grand arrimage entre l'aménagement du territoire de la Ville, la planification du transport en commun (Société de transport de l'Outaouais) et le déplacement durable

6 Que la Ville de Gatineau développe une stratégie pour les grands événements culturels et sportifs

MODERNISER LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE

Le renouveau démocratique passe par la participation citoyenne et l'intégration des comités et des commissions aux débats publics, ainsi que par leur capacité respective et complémentaire à influencer le système politique. Nous devons implanter des mesures pour amener les citoyens à contribuer au développement de leur ville en les mettant à contribution, notamment, dès la conception des projets afin de profiter de leur expertise et de nous assurer que la ville que nous construisons reflète leur volonté et leurs aspirations. Nous prendrons soin de faire état des résultats obtenus et de les faire connaître à la population.





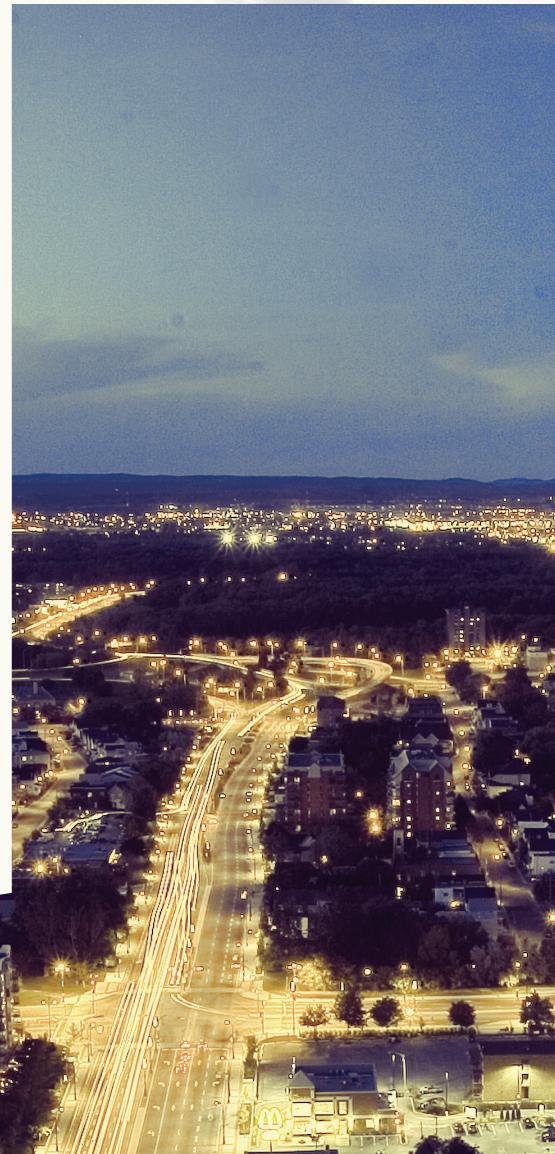
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN LIEN
AVEC L'ORIENTATION 4 DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1 Que la Ville de Gatineau analyse la possibilité de la mise en place d'un Office gatinois de consultation publique à coût nul**
- 2 Que la Ville de Gatineau se dote d'une politique de données ouvertes**
- 3 Que la Ville de Gatineau prenne des moyens pour susciter davantage de participation citoyenne et de transparence**
 - + Réviser les comités et les commissions ainsi que les salaires des élus (comité indépendant)
 - + Mettre en place une simulation Web sur le modèle du « budget citoyen »
 - + Développer une plateforme de consultation en ligne
 - + Vulgariser les avis publics
 - + Implanter un système d'alerte pour les changements de zonage et les dérogations mineures
 - + Rendre publiques certaines discussions sur les orientations budgétaires municipales

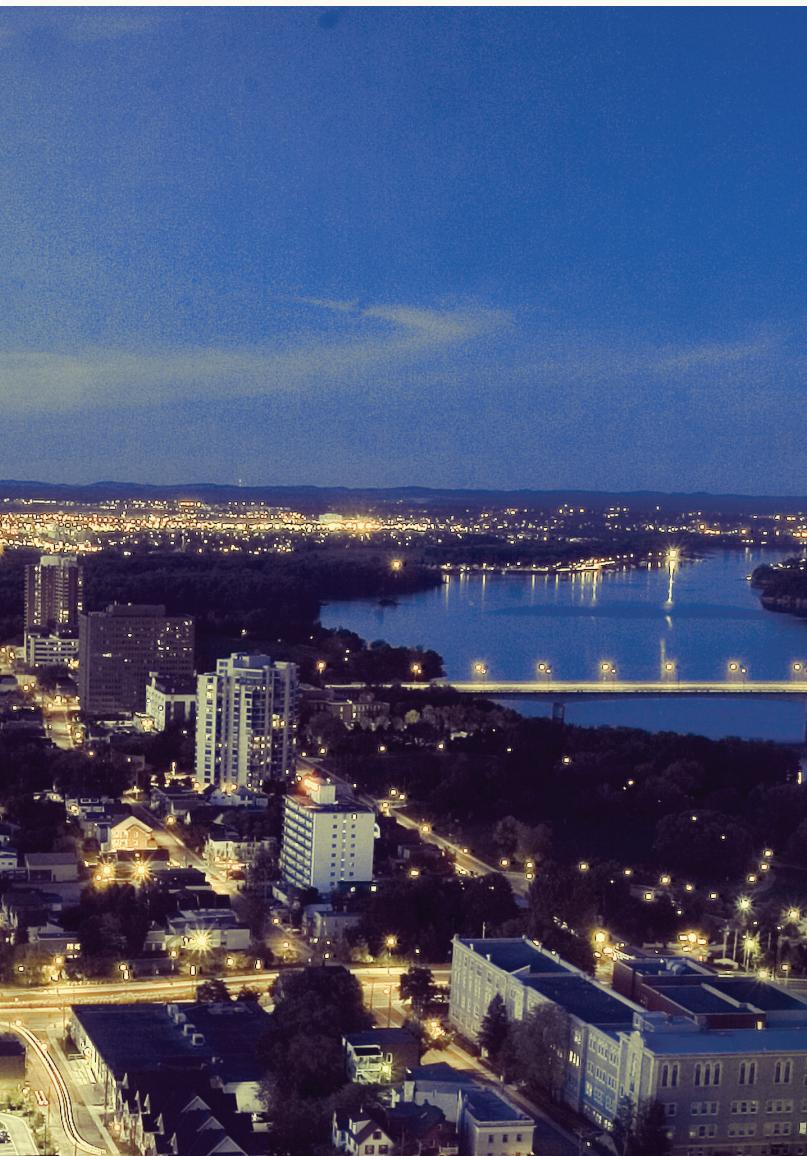
- 4 Que le conseil municipal donne les outils adéquats aux élus pour faire leur travail en leur assurant un même accès aux ressources et à l'information nécessaire à la réalisation de leur mandat**
- 5 Que la Ville de Gatineau établisse des normes de qualité de service offert aux citoyens**

PRIORISER LA DIVERSIFICATION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION ÉCONOMIQUES

Gatineau doit devenir un chef de file en matière de développement économique et doit être au cœur des efforts régionaux en matière de diversification de l'économie. Nous appuierons les mesures qui auront pour but la promotion du savoir, le développement des compétences de la main-d'œuvre et le rayonnement de la culture comme moteur économique. Nous devons travailler en partenariat avec les acteurs du milieu socio-économique afin de maximiser les avantages économiques de la région et favoriser des investissements stratégiques.



RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN LIEN AVEC L'ORIENTATION 5 DU CONSEIL MUNICIPAL



1 Que la Ville de Gatineau favorise la diversification économique

- + Analyser les frais de croissance et du prix de vente des terrains dans les parcs industriels
- + Par l'intermédiaire de Développement économique – CLD Gatineau (DE – CLDG), offrir du soutien aux entreprises gatinoises afin d'augmenter leur part des contrats octroyés par le gouvernement fédéral
- + Appuyer Export Outaouais pour renforcer la présence de nos entreprises et de nos institutions à l'étranger
- + Faire de l'économie sociale un levier de développement
- + Évaluer et assurer la pérennité du protocole d'entente entre la Ville et l'aéroport de Gatineau
- + Réviser le mandat, la planification stratégique et la gouvernance de DE – CLDG
- + Considérer le tourisme comme levier de développement économique

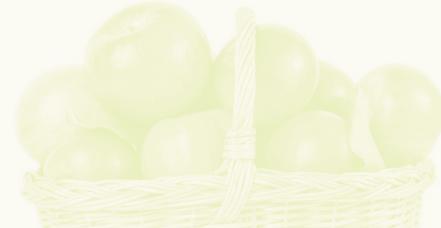
2 Que la Ville de Gatineau prenne des mesures pour faciliter la vie aux entrepreneurs

- + Alléger significativement la réglementation et les processus administratifs
- + Mettre en place un guichet unique
- + Réfléchir aux modalités de mise en place d'un processus d'appel des décisions administratives
- + Accompagner les nouveaux arrivants investisseurs
- + Explorer davantage de moyens pour favoriser les entreprises locales et l'achat local
- + Soutenir la mise en place de Gatineau intelligent et numérique



VILLE VERTE, ACTIVE ET EN SANTÉ

Gatineau doit devenir un chef de file des villes vertes en contribuant aux efforts mondiaux de lutte aux changements climatiques. Pour ce faire, nous devons encourager le transport actif par des aménagements urbains qui répondent aux besoins, investir dans le transport collectif pour en améliorer l'attrait, et viser à redevenir la capitale du vélo au Québec. La Ville doit également agir pour être partie prenante de l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de ses citoyens en contribuant à leur assurer un logement sain.



RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN LIEN AVEC L'ORIENTATION 6 DU CONSEIL MUNICIPAL

1 Que le conseil municipal mandate la STO à prendre les orientations suivantes

- + Étendre le Rapibus vers l'est jusqu'au boulevard Lorrain
- + Préparer la mise en place d'un réseau de transport en commun rapide vers l'ouest
- + Améliorer l'étendue, la fréquence, la rapidité, la fiabilité, l'accessibilité et l'efficacité énergétique du réseau actuel
- + Entreprendre un processus de révision organisationnel
- + Négocier des ententes avec les commissions scolaires et les établissements postsecondaires pour faciliter l'accès au transport en commun chez les étudiants
- + Offrir un service de transport en commun reflétant les besoins réels

2 Que la Ville de Gatineau mise sur les transports alternatifs

- + Développer le réseau cyclable (utilitaire et récréatif) pour en faire un modèle au Québec
- + Installer des services de type « vélos de quartier » dans les noyaux urbains
- + Créer un comité de transport responsable de la planification des déplacements sur le territoire
- + Synchroniser les plans de déplacements avec Ottawa en misant sur l'intermodalité

3 Que la Ville de Gatineau entreprenne l'électrification du parc automobile municipal selon les besoins, les coûts et la rentabilité

4 Que la Ville de Gatineau mette en valeur le plein air urbain

- + Étendre, relier et intégrer le réseau des sentiers récréatifs
- + Consolider le réseau de centres de plein air
- + Mettre en valeur les forêts urbaines
- + Développer des partenariats avec des entreprises privées et publiques pour accroître l'offre de service en plein air
- + Accentuer et protéger l'accès aux rivières

5 Que la Ville de Gatineau promeuve l'alimentation locale

- + Adopter une réglementation favorisant l'agriculture urbaine
- + Explorer des modalités moins coûteuses d'implantation de jardins communautaires et voir la possibilité d'en augmenter le nombre
- + Réitérer le mandat donné au Comité consultatif agricole (CCA) pour qu'il évalue la possibilité de confier la gestion et la coordination des marchés publics à un organisme municipal

6 Que la Ville de Gatineau inclut dans les options envisagées l'implantation d'un incinérateur en milieu urbain dans son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

7 Que la Ville de Gatineau investisse davantage dans le logement communautaire, qu'elle demande au gouvernement du Québec d'augmenter sa part du financement et qu'elle encourage les projets de logement abordable

8 Que la Ville de Gatineau lutte contre les logements problématiques

- + Créer un registre de logements problématiques à la suite des plaintes reçues à la Ville
- + Mettre en œuvre un plan de prévention
- + Développer un partenariat avec la Santé publique
- + Réviser les pouvoirs de la Ville pour lui permettre d'agir adéquatement

